

# À la recherche d'un prix du porc canadien

Est-il possible de déterminer le prix du porc canadien par rapport aux compétiteurs du Canada sur les quatre principaux marchés d'exportation que sont les États-Unis, le Japon, la Chine et le Mexique ?



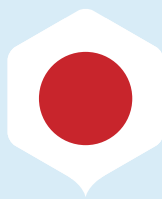
Catherine Brodeur, agroéconomiste et vice-présidente d'AGÉCO.

C'est par cette question que l'agroéconomiste et vice-présidente d'AGÉCO, Catherine Brodeur, a entrepris une recherche, en partenariat avec GIRA, et à la demande du Conseil canadien du porc, pour cerner les facteurs qui contribuent à établir la valeur du porc canadien sur ces quatre marchés et proposer une formule de prix canadienne, basée sur des indicateurs clés, pour les porcs vivants.

Le premier grand défi auquel la chercheuse s'est heurtée est la différence de l'industrie porcine au sein même du Canada, entre l'Est et l'Ouest. Les deux régions n'ont pas les mêmes systèmes de production, d'approvisionnement et de réglementations. Les parts de production de porcs vivants exportés aux États-Unis ou celles de viande de porc exportée au Japon ne sont pas pareilles ni les coûts de transport ni le degré de compétition entre les abattoirs. D'emblée, Mme Brodeur a préféré parler « d'un modèle de prix de référence canadien », plutôt que d'une formule de prix « one size fit all ».

### Des primes pour le porc canadien

Forte de ce constat, Mme Brodeur a exploré chaque grand marché pour voir s'il commandait une prime pour le porc canadien et pour quelles raisons.



#### 1 — LE JAPON

Les Japonais sont friands du porc canadien à cause de sa très grande qualité. Et ils sont prêts à payer plus cher pour toutes les coupes de porc frais (*chilled*). C'est toutefois le seul marché d'exportation qui commande une prime. Assurance qualité, traçabilité, image de marque, constance des coupes usinées et de l'offre, les Japonais récompensent la loyauté et une relation directe avec les acheteurs. Côté concurrence, l'Union européenne est trop éloignée pour exporter du porc frais (*chilled*). Et l'avantage tarifaire que l'accord du Canada avec les pays du Pacifique (PTPGP), dont le Japon, donnait aux exportateurs canadiens s'estompera, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, parce que les États-Unis ont conclu une entente bilatérale avec le Japon qui nivèle ces tarifs.



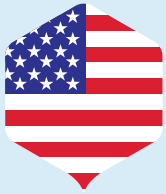
## 2 — LA CHINE

Le marché chinois est avant tout une affaire de prix, si les mêmes critères de qualité et la capacité d'approvisionnement sont au rendez-vous. Le porc sans ractopamine peut représenter une prime de 20 cents US/kg, et exceptionnellement, à 50 cents US/kg, sur certaines coupes de viande, selon la période. « Rien ne permet toutefois d'affirmer que le porc canadien bénéficie d'une prime dans le plus grand marché de la planète », précise Mme Brodeur.



## 3 — LE MEXIQUE

Le pays de Pancho Villa est aussi un marché de prix et il est approvisionné de viande de porc à 82 % par les États-Unis et à 17 % par le Canada. Si la viande canadienne est considérée de meilleure qualité, et que le Canada gagne des parts de marchés sur le concurrent américain, le marché mexicain ne commande pas de prime, sauf exceptionnellement s'il y a rareté de jambons.



## 4 — LES ÉTATS-UNIS

Il n'y a aucune différence entre le porc canadien et américain, tant l'industrie nord-américaine est fortement intégrée. C'est un marché de commodité orienté sur le prix, bien qu'il y ait « une certaine demande patriotique » pour le porc américain et un marché de niche pour des marques canadiennes de porc. Les importations américaines de porc ne comptent que pour 5 % de la consommation domestique. Mme Brodeur note par ailleurs que le Canada a perdu du terrain dans le marché voisin au profit de l'Union européenne.

### Un prix de référence canadien

Le prix de référence du porc vivant canadien est basé sur le porc américain, mais « la représentativité du prix de référence américain du porc vivant utilisé dans les formules canadiennes est sérieusement contestée. La tendance est d'avoir une composante *cutout* ». Le *cutout* est la reconstitution chiffrée d'une carcasse établie par le Département américain de l'agriculture (USDA) à partir des coupes de viande (longes, flancs et autres) vendues sur les marchés domestiques et internationaux.

De plus, une autre difficulté s'ajoute à l'établissement d'un prix de référence canadien. C'est la composante « factor » utilisée par deux abattoirs dans l'Ouest canadien pour payer les éleveurs. « Cette composante est une boîte noire, on ne sait pas comment cette prime est établie en fonction du prix de référence américain. »

Dans son modèle de prix de référence canadien qui inclut les abattoirs du Québec et de l'Ontario, Mme Brodeur suggère d'intégrer une part de référence du *cutout* américain avec une prime Japon à l'intention des producteurs cana-

diens. Selon ses calculs « aux fins d'illustration seulement », cette prime pourrait varier entre 5 \$ US et 7 \$ US.

Les porcs élevés sans ractopamine aux États-Unis bénéficient d'une prime de 1 \$/100 kg, tout comme au Québec, aussi cette prime devrait faire partie du modèle canadien. Toutefois, le porc produit sans ractopamine aux États-Unis devient une norme générale, soit du porc de commodité, ce qui ne justifierait plus cette prime éventuellement.

Selon Mme Brodeur, il est difficile d'imaginer que les abattoirs canadiens vont adopter volontairement un modèle qui va se traduire par des marges de profits réduites, même s'il est dans l'intérêt commun d'avoir des producteurs capables d'investir dans l'avenir.

L'agroéconomiste indique que ce modèle de prix de référence est avant tout un outil pouvant servir à établir un nouveau contrat entre producteurs et abattoirs. Mais elle doute que, sans levier réglementaire, cet outil soit utilisé un jour. ■